Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260305-CNE05032602-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 05 mars 2026

Date de convocation :	19 février 2026	Conseillers en exercice :	18
Date d'affichage :	19 février 2026	Conseillers présents :	13
		Conseillers votants :	14

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le dix-neuf février deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Éric LIPPENS, Mme Martine DUSSART, M. Christian TREMANT, Mme Sylvie BENNEKA, M. Hubert THURING, M. Patrick POULIZAC, Mme Béatrice CHUTSCH, Mme Marie-Laure CHAUDELEC, Mme Marie CATREVAUX, M. Sylvain GUEDAS, M. Augustin PAULAY.

Étaient absents excusés :
M. Bertrand AUBRY,
Mme Rachel HILLAIREAU a donné pouvoir à Mme Annie DRENO,
M. Emmanuel SICHERE,
Mme Cécile BASECQ,
M. Julien NIOL.

M. Sylvain GUEDAS a été élu secrétaire de séance.

Finances – affectation du résultat 2025 à l'exercice 2026 – CNE050326-02

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il doit se prononcer sur l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2025.

Monsieur le Maire reprend le résultat établi comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté (excédent ou déficit)		358 307,07 €		775 556,00 €
Opération de l'exercice (dépenses ou recettes)	1 865 893,96 €	2 185 619,03 €	696 903,18 €	659 110,68 €
TOTAUX	1 865 893,96 €	2 543 926,10 €	696 903,18 €	1 434 666,68 €
Résultat de clôture		**678 032,14 €**		**737 763,50 €**
Résultat de l'exercice		319 725,07 €		- 37 792,50 €

Ainsi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter, au budget primitif 2026, le résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement d'un total de 678 032,14 € répartis comme suit :

- 328 032,14 € en recettes de la section d'investissement au compte 1068 - excédents de fonctionnement capitalisés,
- 350 000 € en recettes de la section de fonctionnement au compte 002 – résultat de fonctionnement reporté.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260305-CNE05032602-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
approuve la proposition et décide d'affecter, au budget primitif 2026, le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 d'un total de 678 032,14 € répartis comme suit :

- 328 032,14 € en recettes de la section d'investissement au compte 1068 - excédents de fonctionnement capitalisés,
- 350 000 € en recettes de la section de fonctionnement au compte 002 – résultat de fonctionnement reporté.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 11 mars 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE